

**JE SUIS JEUNE ARBITRE  
EN FOOTBALL**



**2021-22**

**ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ**



PARTENAIRE OLYMPIQUE



# PRÉAMBULE

---

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques ...dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométrateur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

# PRESENTATION DE L'ACTIVITE FOOTBALL

## Une définition de l'activité :

« Le football se définit comme un affrontement collectif qui oppose deux équipes dans un espace interpénétré, en vue de s'approcher d'un but protégé par des joueurs de champ et un gardien de but seul habilité à se servir des mains pour manipuler le ballon. Le ballon est joué avec le pied, la tête, toute surface de contact autre que les bras. Les contacts sont règlementés par les lois du jeu. »  
» Référence : MONBAERTS E.

## La logique interne du football selon E. Monbaerts :

« La logique interne du jeu de football impose donc aux joueurs de s'opposer et de coopérer pour marquer un but ou pour récupérer le ballon, sur la base d'une lecture / compréhension de signaux (code sémiotique), afin de déséquilibrer l'adversaire sur un espace de jeu fluctuant. »

Les conséquences :

- Jouer au football nécessite de communiquer entre partenaires
- Mettre l'adversaire en crise d'effectif
- Mettre l'adversaire en crise de temps et d'espace

## Les fondamentaux du règlement du football :

- La manipulation du ballon sans les bras (à l'exception du gardien).
- Les contacts autorisés « épaule contre épaule » quand il y a duel pour la conquête du ballon.
- Une zone de hors-jeu fluctuante
- La dimension du terrain, le nombre de joueur, la durée des rencontres, les règles du jeu variables selon les contextes et les catégories d'âge.

## Les spécificités du football : (jeu au pied, grand terrain, cible gardée).

- Conservation et circulation de la balle difficile et incertaine.
- Phase de conquête du terrain longue
- La marque est difficile : moins de 2% des attaques conduisent au but contre 80% au Basketball.
- La décentration du ballon et la prise d'informations visuelles sur l'environnement sont difficiles.

Référence : MONBAERTS E. 1999

## SOMMAIRE

### L'ARBITRE,

1. S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. LE JEUNE JUGE /ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. LE JEUNE COACH PEUT ETRE EVALUE
6. DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES
7. LE JEUNE JUGE /ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
8. PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

# 1. LE JEUNE ARBITRE, S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans arbitre, la rencontre ne peut exister. Ce rôle est mis en exergue par :

- le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »
- l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) au travers de la compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités ». Ces compétences travaillées sont déclinées comme suit pour les trois cycles :
  - Cycle 2 : Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble » Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...). » Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements. » ;
  - Cycle 3 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). » Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements ; cycle 4 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Respecter, construire et faire respecter règles et règlements

## 1.1 Le jeune arbitre doit :

- Connaître le règlement de l'activité
  - Etre objectif et impartial
  - Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
  - Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le jeune juge/arbitre doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le jeune juge/arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

**« Au nom de tous les jeunes juges/arbitres, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité » (Comité International Olympique).**

## 2. LE JEUNE ARBITRE DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

Le respect des lois du jeu est un élément éducatif essentiel du football à effectif réduit.

- Le terrain et ses dimensions
- Le ballon
- Les joueurs
- L'équipement
- L'arbitre et ses assistants
- La durée de la rencontre
- Le coup d'envoi et la reprise du jeu
- Le ballon en jeu, hors du jeu
- Le but marqué
- Le hors-jeu
- Fautes et comportement antisportif
- Les coups francs et le coup de pied de pénalité
- Le coup de pied de réparation
- La rentrée de touche
- Le coup de pied de but
- Le coup de pied de coin
- Le rôle de l'arbitre

**A l'UNSS L'arbitrage des jeunes par des jeunes est une finalité.**

**Pour le football à 7/8 : se référer au règlement UNSS**

**Pour le football à 11 : se référer aux règles de l'International Board ainsi qu'aux spécificités exposées dans le règlement UNSS**

**21 / 22**

### 3. LE JEUNE ARBITRE S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

#### AVANT

il doit :

- arriver bien avant l'heure de la rencontre (une heure),
- se présenter aux organisateurs et aux responsables des deux équipes,
- demander l'accès à un vestiaire,
- examiner l'aire de jeu pour faire apporter les modifications satisfaisantes aux lois du jeu (retracer les lignes, vérifier les filets, respecter les conditions de sécurité),
- vérifier l'état du ou des ballons mis à sa disposition,
- remplir sur la feuille de match les rubriques qui le concerne (coordonnées, licences),
- vérifier la rédaction de la feuille de match (noms, prénoms, n° de licence des joueurs),
- s'assurer de l'identité des joueurs qui ne possèderaient pas de licence,
- appeler les deux capitaines d'équipes afin qu'ils prennent connaissance de la feuille de match,
- informer ceux-ci en cas de présence d'une pièce d'identité officielle ou non officielle,
- faire signer la composition de l'équipe et les réserves éventuelles par les deux capitaines,
- vérifier les licences avec les deux capitaines lors de l'appel des joueurs (dans les vestiaires ou sur le terrain),
- vérifier avec les arbitres assistants l'équipement des joueurs avant l'entrée sur le terrain.

#### PENDANT

il doit veiller à ce que :

- les personnes assises sur le banc soient identifiées,
- les remplaçants présents sur le banc de touche soient en tenue sportive,
- les personnes se trouvant sur le banc ou dans la zone technique aient un comportement responsable,
- seul l'entraîneur se lève pour donner des consignes mais doit regagner sa place.
- il doit diriger le jeu en application des lois
- conduire le match en directeur de jeu,
- faire respecter ses décisions,
- appliquer l'avantage,
- sanctionner administrativement tout joueur ayant commis une faute passible du carton blanc, d'avertissement ou d'exclusion.
- il prend note sur sa carte d'arbitrage :
  - du nom lorsqu'un joueur non inscrit vient compléter son équipe,
  - des noms et n° des joueurs remplacés ou remplaçants et de la minute du remplacement,
  - du n° de maillot, de la minute du joueur ayant reçu un carton blanc, averti ou exclu,
  - réclamation technique,
  - réserve d'ordre administratif,
  - de tout incident qui viendrait à se produire.

## APRES

il devra :

- noter le résultat et le signer,
- signaler les joueurs blessés,
- noter les remplacements,
- noter les sanctions administratives,
- noter les incidents divers en précisant : « incident.....rapport suit »,
- faire prendre connaissance par le capitaine et accompagnateurs de la rédaction finale de la feuille de match qu'ils auront à signer.

---

**Attention la feuille de match est le PV de la rencontre et seules les inscriptions y figurant seront prises en compte.**

---

### En cas de dépôt de réserves

RESERVE TECHNIQUE	RESERVE ADMINISTRATIVE
Il devra noter lui-même mot pour mot, ce que le capitaine plaignant lui a déclaré sur le terrain. Il fera signer les deux capitaines ou les accompagnateurs et l'assistant concerné.	Il ne s'opposera pas à celle-ci, même si le dépôt intervient après le match. Le cas échéant, il transmettra la licence au service UNSS qui gère la compétition.

## 4. LE JEUNE ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

### Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune arbitre doit être investi au niveau de son district

Rôles	Compétences	Précisions - Attendus	Protocole de certification
Arbitre assistant <i>Arbitre central</i>	Arbitrer un jeu organisé à effectif réduit y compris en double arbitrage	<p><u>Connaissance et application de la règle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- applique les règles sans discernement</li> <li>- connaît les gestes</li> <li>- sait appliquer les règles du hors-jeu et de l'avantage</li> </ul> <p><u>Placement – Déplacement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déplacement trop axial</li> <li>- en mouvement mais gêne parfois le déroulement du jeu</li> <li>- placement irrégulier sur remises en jeu</li> </ul> <p><u>Conduite du jeu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- explique si besoin ses décisions</li> <li>- dirige le jeu</li> <li>- est attentif</li> </ul>	La certification se fera en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle des connaissances théoriques</li> <li>- contrôle des connaissances pratiques lors de matches départementaux supervisés par un arbitre officiel ou par l'enseignant responsable du suivi des jeunes arbitres.</li> </ul>

#### Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition de la certification départementale et la saisie sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service départemental

### Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune juge/arbitre doit :
  - être investi au niveau de son département.
  - justifier de l'acquisition de son niveau départemental

Rôles	Compétences	Précisions - Attendus	Protocole de certification
Arbitre assistant <i>Arbitre central</i>	Arbitrer un jeu organisé à 7/8 ou à 11.	<p><u>Connaissance et application de la règle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sait appliquer les règles du coup de pied de pénalité et du carton blanc</li> <li>- détecte l'intention</li> </ul> <p><u>Placement – Déplacement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaît les placements sur coups de pied arrêtés</li> <li>- respecte les déplacements pour contact visuel avec les arbitres assistants</li> </ul> <p><u>Conduite du jeu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sait se faire respecter</li> <li>- est clairvoyant</li> <li>- protège les joueurs</li> <li>- communique avec ses arbitres-assistants</li> </ul>	La certification se fera en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle des connaissances théoriques</li> <li>- contrôle des connaissances pratiques lors de matches académiques supervisés par un arbitre officiel ou par l'enseignant responsable du suivi des jeunes arbitres.</li> </ul>

#### Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition de la certification régionale et la saisie sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service régional

## Niveau National

- Pré requis : le jeune juge/arbitre doit :
  - être investi au niveau de son académie.
  - justifier de l'acquisition de sa certification académique et participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

Rôles	Compétences	Précisions - Attendus	Protocole de certification
Arbitre assistant <i>Arbitre central</i>	Arbitrer à un niveau élevé de compétition	<u>Connaissance et application de la règle :</u> - sait lutter contre l'antijeu ou les nouvelles formes de tricherie - connaît parfaitement les lois du jeu et leur influence sur le jeu <u>Placement – Déplacement :</u> - intervient rapidement - favorise le jeu rapide - adapte ses déplacements au jeu <u>Conduite du jeu :</u> - fait preuve d'autorité intelligente - maîtrise son arbitrage - réalise un arbitrage à 3	La certification se fera en deux temps : - contrôle des connaissances théoriques - contrôle des connaissances pratiques lors de matches de championnat de France supervisés par un arbitre officiel ou par les membres de la CMN

### Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition de la certification nationale et la saisie sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service organisateur du championnat de France

# EVALUATION ET HARMONISATION DES CERTIFICATIONS

Un Jeune Juge/Arbitre acquiert le niveau 5 (national) de la compétence à partir d'une note de 16/20 lors de son évaluation.

Exigences minimales requises niveau 1/2 : Niveau départemental  12/20	Exigences minimales requises niveau 3/4 : Niveau académique  14/20	Exigences minimales requises niveau 5 : Niveau national (lycées : option facultative EPS) 16/20
--	---	--

L'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique** : vidéos à privilégier, QCM, oraux (notamment pour les élèves en difficulté, par exemple 1/3 temps, dyslexie prononcée/repérée etc.) Un élève qui a une mauvaise note à l'écrit mais qui se fait repérer comme « performant » dès les premiers jugements/arbitrages doit pouvoir repasser la théorie sous forme d'oral afin de ne pas être éliminé pour une possible obtention de la certification, et ce, à tous les niveaux.
- **Pratique** : mise en situation lors d'un Championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer (2 rôles souhaités si possible)

Il s'agit d'additionner le résultat théorique (sur 4 points) à l'évaluation pratique (sur 16 points) du Jeune Juge/Arbitre.

<b>Partie théorique</b>	1 à 1.5 point	2 à 2.5 points	3 à 4 points
Sur 4 points	A consolider	Satisfaisant à Bien	Très bien à Excellent

Il est possible de modifier le nombre de rôles.

Selon la spécificité de l'activité, si le Jeune Juge/Arbitre peut être confronté à 2 rôles différents, son évaluation pratique sera alors la moyenne (sur 16 points) de ses 2 prestations :

**(Moyenne des 2 prestations pratiques sur 16 points) + note théorique sur 4 points = note globale sur 20 points**

Si par l'essence même de l'activité un seul rôle peut être tenu, c'est la note de ce rôle unique qui sera prise en compte :

**Note pratique sur 16 points + note théorique sur 4 points = note globale sur 20 points**



# Critères d'observation – Jeune Arbitres FOOTBALL 7 / 8 /



Nom /Prénom du JA	Date de naissance	Etablissement	Académie
DATE DE COMPETITION :	LIEU :	Championnat : district / Départemental/Académique/national	
Certification du JA avant la compétition : district / Départemental/Académique/national		Noms des observateurs :	

	TBM (Très Bonne Maîtrise) - 4 pts	SA (Satisfaisant) - 3 pts	FR (Fragile) - 2 pts	IN (Insuffisant) - 1 pt
<b>EVOLUTION SUR LE TERRAIN</b>	<p>Le JA est en connexion avec le jeu tout au long de la rencontre sans faille.</p> <p>Le JA se situe au maximum à 15 m du ballon (ballon en jeu).</p> <p>Les déplacements sont adaptés et/ou anticipés par rapport aux circonstances du jeu.</p> <p>Utilisation de différents types de course avec variation du rythme de déplacement, toujours dans le sens du jeu quand c'est nécessaire.</p>	<p>Le JA n'est pas toujours en connexion avec le jeu.</p> <p>Le JA se situe ponctuellement à plus de 20 m du ballon (ballon en jeu).</p> <p>Les déplacements ne sont pas toujours adaptés aux circonstances de jeu.</p> <p>Utilisation irrégulière des différents types de déplacement et changements de rythme insuffisamment marqués dans le sens du jeu, mais sans jamais anticiper.</p>	<p>Le JA est rarement en connexion avec le jeu.</p> <p>Le JA est très souvent à plus de 20 m du ballon (ballon en jeu).</p> <p>Les déplacements sont rarement adaptés aux circonstances de jeu.</p> <p>Le JA utilise un seul type de déplacement avec aucune variation de rythme et se déplace souvent à l'inverse du jeu.</p>	<p>Le JA est spectateur.</p> <p>Le JA se trouve majoritairement dans la partie centrale du terrain « il campe ».</p> <p>Le JA ne sait pas se placer, il est très hésitant, dépassé par le jeu.</p> <p>Le JA marche plus qu'il ne court.</p>
<b>COMPETENCES TECHNIQUES</b>	<p>Le JA détecte toutes les fautes à juste titre et laisse le jeu se dérouler à bon escient.</p> <p>Le JA maîtrise totalement la règle de l'avantage et détecte l'ensemble des fautes.</p> <p>Les gestes du JA sont toujours clairs, sobres et compris de tout l'environnement.</p> <p>Gestes bras tendus et distinction parfaite des types de gestes selon les situations (bras horizontaux, verticaux).</p> <p>Application avec justesse du règlement.</p> <p>Maîtrise de la distinction CFI/CFD</p> <p>Maîtrise des mises à distance des adversaires</p> <p>Maîtrise des régularités ou non des remises en jeu</p>	<p>Le JA détecte les fautes à juste titre – pas de tri.</p> <p>Quelques fautes non perçues, la règle de l'avantage est peu maîtrisée.</p> <p>Les gestes du JA ne sont pas toujours précis.</p> <p>Bras parfois fléchis, le JA connaît les gestes principaux.</p> <p>Application satisfaisante du règlement malgré un ou deux aspects non maîtrisés.</p> <p>Un paramètre des lois du jeu non maîtrisé.</p>	<p>Le JA a oublié plusieurs fautes ou comment quelques inversions.</p> <p>Beaucoup de fautes non perçues, la règle de l'avantage pas utilisée.</p> <p>Le JA fait des gestes inappropriés.</p> <p>Le JA n'utilise pas certains gestes et manque de tonicité dans la gestuelle.</p> <p>Plusieurs erreurs dans l'application du règlement</p> <p>Plusieurs paramètres des lois du jeu non maîtrisés.</p>	<p>Le JA identifie peu de fautes ou en invente.</p> <p>Le JA n'intervient pas sur la plupart des irrégularités.</p> <p>Le JA n'effectue qu'une gestuelle incomplète, quasi absence de gestuelle.</p> <p>Le JA garde ses bras majoritairement le long du corps.</p> <p>Le JA commet des erreurs graves et/ou des fautes techniques.</p> <p>Le JA n'arrive pas à faire respecter les lois du jeu.</p>
<b>PERSONNALITE ET MANAGEMENT</b>	<p>Le JA démontre une posture, une prestance et une autorité adaptée.</p> <p>Selon les situations, le JA serait soit discret, soit plus ferme selon les situations rencontrées.</p> <p>Le JA est capable de prendre des décisions importantes dans des cas litigieux et/ou critiques</p> <p>Le JA n'hésite pas à prendre des décisions importantes, et montre de l'assurance lorsqu'il prend celles-ci.</p> <p>Le coup de sifflet maîtrisé sur toutes les situations.</p> <p>Coup de sifflet net et modulé selon l'importance de la faute.</p> <p>Le JA démontre une maîtrise de ses émotions.</p> <p>Epaules dégaïées, port de tête, tonique mais pas raide, gestes fluides amplitude gestuelle.</p> <p>Le JA est motivé et attentif aux conseils.</p> <p>Le JA montre une réelle envie de réussir : vient aux nouvelles concernant sa prestation, réagit favorablement aux conseils donnés.</p>	<p>Le JA a une fois manqué ou abusé d'autorité tout en maîtrisant le déroulement du jeu.</p> <p>Le JA communique avec les joueurs. Mais lors d'une contestation d'une décision, il peut soit montrer de l'agacement, soit ne pas réagir face à celle-ci.</p> <p>Le JA hésite à prendre des décisions importantes dans des cas litigieux et/ou critiques.</p> <p>Le JA réagit à retardement sur une décision difficile à prendre (hésite à siffler).</p> <p>Le coup de sifflet maîtrisé sur toutes les situations.</p> <p>Coup de sifflet net mais non modulé en fonction des circonstances.</p> <p>Le JA ne maîtrise pas toujours ses émotions mais arrive à se ressaisir.</p> <p>Le JA est à l'aise : tonique mais détendu. Mais lors d'une situation critique, on peut observer une certaine crispation par le regard et la gestuelle.</p> <p>Le JA semble motivé mais n'est pas très à l'écoute des conseils prodigués.</p> <p>Le JA prend sa fonction avec sérieux. Mais il ne cherche pas totalement à progresser (peu de prise en compte des conseils).</p>	<p>Le JA est globalement effacé pendant la rencontre.</p> <p>Le JA parle peu aux joueurs. Il ne change pas de manière de se comporter lorsque la situation l'exige.</p> <p>Le JA manque d'assurance et intervient rarement lors de phases importantes.</p> <p>Lors des moments importants, le JA a tendance à laisser jouer et à ne pas réagir aux infractions.</p> <p>Coup de sifflet audible.</p> <p>Sonorité correcte dans l'utilisation du sifflet mais qui pourrait être plus prononcée.</p> <p>Le JA peut se laisser déstabiliser.</p> <p>Le JA évite parfois le regard des joueurs. Il se réfère sur lui-même dans des situations délicates.</p> <p>Le JA semble peu motivé et pas à l'écoute des conseils donnés.</p> <p>Le JA semble présent parce qu'on lui a demandé. Il ne réagit pas ou peu aux conseils donnés.</p>	<p>Le JA subit la rencontre.</p> <p>Le JA ne réagit pas face aux diverses contestations. Absence totale de communication.</p> <p>Ne voit pas le caractère majeur de la décision.</p> <p>Absence de réaction lors des moments importants. Le JA se montre inhibé.</p> <p>Coup de sifflet faible, non maîtrisé.</p> <p>Coup de sifflet peu audible et hésitant.</p> <p>Le JA est déstabilisé.</p> <p>Le JA a les épaules fermées et le regard porté vers le sol, visage « fermé », absence de geste.</p> <p>Le JA n'est pas motivé du tout.</p> <p>Le JA montre un désintérêt pour sa fonction ; rigole, n'est pas sérieux. N'est pas intéressé par le bilan à la fin de son arbitrage.</p>
<b>ARBITRAGE COLLECTIF</b>	<p>Le JA prend en compte le rôle de chacun pour prendre ses décisions.</p> <p>Le JA s'appuie toujours sur ses assistants lors des moments opportuns (HJ, touches, fautes près de l'assistant).</p> <p>Le JA communique clairement et utilise un mode de communication approprié avec les autres officiels.</p> <p>Le JA favorise la communication gestuelle (signe d'acquiescement, etc.). Utilise la communication verbale uniquement quand cela est nécessaire.</p>	<p>Le JA ne prend pas toujours en compte le rôle de chacun pour prendre ses décisions.</p> <p>Le JA a parfois du retard dans le contact visuel avec ses assistants.</p> <p>Le JA communique avec les autres officiels mais n'utilise pas toujours le mode de communication approprié.</p> <p>La communication est plus verbale que gestuelle.</p>	<p>Le JA prend parfois en compte le rôle de chacun pour prendre ses décisions.</p> <p>Le JA oublie parfois le contact visuel avec ses assistants.</p> <p>Le JA communique partiellement avec les autres officiels.</p> <p>Le JA utilise quelques gestes ou paroles avec les arbitres assistants.</p>	<p>Le JA fait son match seul sans effectuer un travail collaboratif.</p> <p>Le JA ne cherche pas le contact visuel avec ses assistants.</p> <p>Le JA ne communique pas avec les autres officiels (ni avant, ni pendant, ni après).</p> <p>Le JA n'utilise aucune gestuelle ni communication verbale vis-à-vis de ses assistants ou de la table de marque. Arbitre seul.</p>
Certification DEPARTEMENTALE : Note Pratique + Note Théorique ≥ 12/20 avec Note Pratique ≥ 10/16			NOTE THEORIQUE : / 4	
Certification ACADEMIQUE : Note Pratique + Note Théorique ≥ 14/20 avec Note Pratique ≥ 12/16			NOTE PRATIQUE : / 16	
Certification NATIONALE : Note Pratique + Note Théorique ≥ 16/20 avec Note Pratique ≥ 14/16			NOTE FINALE : / 20	
			Certification du JA à l'issue de la compétition :	
			District Départementale	
			Académique Nationale	

### POINTS FORTS DU JA

Gestuelle et Signalisation  
Coups de sifflet  
Détection des fautes  
Déplacements / Placements  
Dispositions physiques  
Prévention auprès des joueurs

### POINTS FAIBLES DU JA A TRAVAILLER EN PRIORITE

Gestuelle et Signalisation  
Coups de sifflet  
Détection des fautes  
Déplacements / Placements  
Dispositions physiques  
Prévention auprès des joueurs



# FICHE D'OBSERVATION

## JEUNE ARBITRE FOOTBALL UNSS - 7/8/11



Nom-Prénom du JA :	Date de naissance :	Etablissement :	Académie :
Date de la compétition :	Lieu :	Championnat : district / département / Académique / inter académique / France	
Certification du JA avant le championnat : district / département / Académique / Inter académique / National		Nom(s) du ou des observateur(s) :	

Nom/Prénom Assistant 1 :	<b>MATCH / EQUIPES</b>	Nom/Prénom Assistant 2 :
--------------------------	------------------------	--------------------------

CLG / LYC	NOM ETABLISSEMENT	VILLE	ACADEMIE	CLG / LYC	NOM ETABLISSEMENT	VILLE	ACADEMIE

CRITERES D'EVALUATION PRATIQUE	COMMENT NOTER	NOTES
<b>EVOLUTION SUR LE TERRAIN</b>	Pour chacun des 4 critères, noter au choix :  1 pt = Insuffisant 2 pts = Fragile 3 pts = Satisfaisant 4 pts = Très bonne maîtrise	
<b>COMPETENCES TECHNIQUES</b>		
<b>PERSONNALITE ET MANAGEMENT</b>		
<b>ARBITRAGE COLLECTIF</b>		

<b>NOTE FINALE</b>	<b>/ 16</b>
--------------------	-------------

APPRECIATION GENERALE ARBITRE	
+	-

APPRECIATION GENERALE ASSISTANT 1	
+	-

APPRECIATION GENERALE ASSISTANT 2	
+	-

Certification DEPARTEMENTALE : Note Pratique + Note Théorique ≥ 12/20 avec Note Pratique ≥ 10/16	NOTE THEORIQUE : / 4	Certification du JA à l'issue de la compétition :
Certification ACADEMIQUE : Note Pratique + Note Théorique ≥ 14/20 avec Note Pratique ≥ 12/16	NOTE PRATIQUE : / 16	District    Départementale
Certification NATIONALE : Note Pratique + Note Théorique ≥ 16/20 avec Note Pratique ≥ 14/16	NOTE FINALE : / 20	Académique    Nationale

RAPPEL DES ITEMS POINTS FORTS / POINTS FAIBLES
Gestuelle et Signalisation Coups de sifflet Détection des fautes Déplacements Dispositions physiques Prévention auprès des joueurs

# 21 / 25

## 6. LE JEUNE ARBITRE DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge/Arbitre (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge/arbitre sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge/Arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée (en classes de seconde et de première) s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

# LES QCM

## Je teste mes connaissances

### Niveau Départemental

1. Les remplaçants :

- a) doivent être inscrits sur la feuille de match avec présentation d'une pièce officielle
- b) doivent être présents au coup d'envoi
- d) le premier remplacement se fera obligatoirement avec le 8, puis le 9, et le 10
- e) peuvent prendre le maillot du joueur qui sort

2. Le temps d'arrêt à la mi-temps est au maximum de :

- a) 5 minutes
- b) 10 minutes
- c) 15 minutes

3. Sur une balle à terre, le ballon est en jeu :

- a) quand il a quitté les mains de l'arbitre
- b) quand il a touché le sol
- c) quand il a été touché par un autre joueur

4. Un joueur ne peut pas être hors-jeu s'il reçoit directement le ballon sur :

- a) coup de pied de but
- b) coup franc direct
- c) rentrée de touche
- d) coup franc indirect
- e) coup de pied de coin

5. Un gardien de but bloque le ballon avec les mains et constate qu'il est légèrement dégonflé. Il vous en informe et vous sifflez :

- a) vous demandez un autre ballon et vous le donnez au gardien qui dégage
- b) vous demandez un autre ballon et le jeu reprend par un coup de pied de but
- c) vous demandez un autre ballon et le jeu reprend par une balle à terre
- d) le club recevant n'a plus d'autre ballon alors vous demandez au gardien de jouer

6. Un but peut être marqué directement sur ?

- a) coup de pied de réparation
- b) coup de pied de but
- c) coup franc indirect
- d) coup franc direct contre l'équipe adverse
- e) coup franc direct contre l'équipe bénéficiaire
- f) coup de pied de coin

7. Sur un coup d'envoi au début de la rencontre, à partir de quel moment le match est-il commencé ?

- a) quand l'arbitre a sifflé
- b) quand le ballon a parcouru 70 cm en avant
- c) quand le ballon a été botté
- d) quand le ballon a bougé et a été touché par un partenaire
- e) quand le ballon est sorti du rond central
- f) quand le ballon a bougé et a été touché par un adversaire

8. Le gardien de but plonge dans les pieds d'un attaquant adverse qui allait marquer en dehors de la surface de réparation et détourne le ballon des deux mains :

- a) avertissement et coup franc direct
- b) avertissement et penalty
- c) exclusion et coup franc direct
- d) exclusion et coup franc indirect

9. Lors d'un coup franc indirect, le joueur chargé de le botter shoote directement au but ; le ballon frappe le poteau et pénètre dans les filets :

- a) but accordé
- b) coup de pied de but
- c) coup franc indirect à refaire

10. Sur un coup de pied de but, le ballon poussé par le vent arrive directement à l'avant-centre de l'équipe qui a fait la remise en jeu et qui, se trouvant seul face au gardien, marque le but :

- a) but accordé
- b) coup franc indirect (hors-jeu)
- c) but refusé et coup de pied de but

11. Alors qu'il arrive seul face au gardien de but, un attaquant, dans l'arc de cercle tracé à partir du point de penalty, est retenu par le maillot par le dernier défenseur ; sanction ?

- a) avertissement et coup franc direct
- b) avertissement et coup franc indirect
- c) exclusion et coup franc direct
- e) exclusion et penalty

12. Le gardien de but plonge et bloque à deux mains à l'intérieur de sa surface de réparation, mais, sur son élan, sort de celle-ci :

- a) on laisse jouer
- b) penalty
- c) coup franc indirect
- d) coup franc direct

13. Un défenseur, dans sa surface de réparation, crache sur un attaquant adverse qui se trouve dans le terrain en dehors de la surface. L'arbitre siffle et exclut le défenseur :

- a) balle à terre
- b) coup franc direct
- c) coup franc indirect
- d) penalty

14. Un défenseur, dans sa surface de réparation, donne un coup de poing à un adversaire qui se trouve sur le terrain en dehors de la surface de réparation. L'arbitre siffle et exclut le défenseur :

- a) balle à terre
- b) coup franc direct
- c) coup franc indirect
- d) penalty

15. Lors d'une rentrée de touche, le joueur jette régulièrement et sans violence le ballon sur un adversaire et le rejoue immédiatement :

- a) laisser jouer
- b) touche à refaire par la même équipe
- c) touche pour l'équipe adverse

16. Alors que le ballon se trouve au milieu du terrain, un défenseur, dans sa surface de réparation, frappe un adversaire. L'arbitre arrête et exclut le défenseur. Quelle sera la reprise du jeu ?

- a) coup franc direct à l'équipe adverse à l'endroit de la faute
- b) coup franc indirect à l'équipe adverse à l'endroit de la faute
- c) penalty
- d) coup franc direct pour l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le ballon

17. Sur un centre dans la surface de réparation, un défenseur s'appuie sur les épaules de son partenaire pour dégager le ballon de la tête. L'arbitre siffle la faute. Comment le jeu sera-t-il repris ?

- a) coup franc indirect pour l'équipe adverse
- b) coup franc direct pour l'équipe adverse
- c) penalty

18. Corner : le joueur chargé de le botter envoie directement le ballon dans le but adverse :

- a) but accordé
- b) coup de pied de but
- c) corner à recommencer

19. L'arbitre peut-il revenir sur une de ses décisions ?

.....

.....

.....

.....

20. Citez 4 cas prévus par la loi 12 pour lesquels un joueur doit recevoir un avertissement :

-.....

-.....

-.....

-.....

## Niveau Académique

1. Quels sont les éléments qui composent l'équipement obligatoire d'un joueur ?

- a) le short      b) le pantalon de survêtement      c) les chaussettes      d) les gants  
e) le maillot  
f) les protèges tibias      g) les cuissards      h) le brassard      i) la  
casquette      j) les chaussures

2. Que peut obtenir le capitaine de l'équipe gagnant le toss avant le coup d'envoi d'une rencontre ?

- a) il choisit d'effectuer le coup d'envoi      b) il a la possibilité de choisir son camp ou le coup d'envoi  
c) il doit choisir son camp      d) il est obligé d'effectuer le coup d'envoi

3. Sur coup d'envoi au début de la rencontre, à partir de quel moment le match est-il commencé ?

- a) quand l'arbitre a sifflé      b) quand le ballon a parcouru 70 cm en avant  
c) quand le ballon a été botté et é bougé      d) quand le ballon a bougé et a été touché par un partenaire  
e) quand le ballon est sorti du rond-point central      f) quand le ballon a bougé et a été touché par un adversaire

4. L'arbitre siffle par inadvertance avant que le ballon n'ait franchi la ligne de but. Il reconnaît immédiatement son erreur. Décision ?

- a) il doit faire effectuer un coup franc indirect en faveur de l'équipe qui allait marquer  
b) il doit accorder le but      c) il doit faire effectuer une balle à terre  
d) il doit faire effectuer un penalty qui est la meilleure chance pour l'équipe lésée de pouvoir marquer

5. Dans quel(s) cas l'arbitre est-il dans l'obligation de prolonger la partie ?

- a) pour permettre l'exécution d'un penalty      b) pour permettre l'exécution d'un coup franc  
c) pour permettre l'exécution d'un corner      d) pour permettre l'exécution d'un coup de pied de but

6. Sur coup de pied de but effectué par le n°6, le ballon sort de la surface de réparation. Le vent repousse le ballon et le n°6 détourne de la main en corner alors qu'il se trouve au point de penalty. Décision ?

- a) exclusion du n°6      b) coup de pied de but à refaire      c) coup franc direct      d) avertissement au n°6  
e) coup de pied de coin      f) coup de pied de réparation      g) coup franc indirect

7. Le gardien de but, sur sa ligne de but, se blesse sérieusement en arrêtant le ballon qu'il tient dans les mains. L'arbitre arrête le jeu. Comment celui-ci sera t'il repris ?

- a) coup de pied de but pour la défense      b) corner pour l'équipe adverse      c) balle à terre sur la ligne de but  
d) balle à terre sur la ligne de surface de but

8. Un but peut être marqué directement sur ?

- a) coup de pied de réparation      b) coup de pied de but      c) coup franc direct contre l'équipe bénéficiaire  
d) coup franc direct contre l'équipe adverse      e) coup franc indirect  
f) coup de pied de coin

9. Quelle sera votre décision dans les cas suivants ? Pour chaque cas mettre une croix dans la case correspondante.

<b>CFD = coup franc direct ; CFI = coup franc indirect ; B à T = balle à terre</b>	<b>CFD</b>	<b>CFI</b>	<b>B à T</b>	<b>Laisser jouer</b>
a - joueur sanctionné hors-jeu				
b - ballon dans les mains du gardien ; celui-ci le met au sol, puis le reprend des mains dans sa surface de réparation				
c - sur corner, un attaquant s'appuie sur les épaules du gardien pour jouer le ballon de la tête				
d- joueur exclu pour avoir donné coup de poing à un partenaire				
e - attaquant tire au but ; le ballon est touché dans sa trajectoire par l'arbitre				
f - un spectateur se trouvant le long de la ligne de touche tend la jambe dans le terrain et dégage le ballon				
g - le gardien parvient à se saisir du ballon sur une rentrée de touche effectuée par l'adversaire				
h - joueur refoulé pour mettre son équipement en ordre, revenant sur le terrain sans autorisation de l'arbitre				
i - cracher sur un adversaire qui, dans l'action, a dépassé les lignes du terrain				
j - sauter devant l'adversaire effectuant une rentrée de touche				
k - ballon éclatant avant de pénétrer dans le but				
l - un joueur botte le ballon qui touche le bras collé au corps d'un autre joueur				

10. Le joueur qui botte le coup d'envoi marque le but directement :

- a) le but est refusé et coup d'envoi à recommencer      b) le but est refusé et coup de pied de but  
c) le but est accordé

11. Quelles sont les remises en jeu où un but peut être marqué directement ?

.....  
.....  
.....

12. Quelles sont les fautes de la loi 12 dont le simple fait « d'essayer de commettre la faute » entraîne un coup franc direct ou un penalty ?

.....  
.....  
.....  
.....

13. Dans quel cas un joueur se trouve t'il en position de hors-jeu ?

.....  
.....  
.....

14 a. Qui choisit le but vers lequel seront effectués les tirs au but ?

b. Quels sont les joueurs qui sont autorisés à participer à l'épreuve des tirs au but ?

c. Quelle est l'équipe qui tirera la première ?

a) ..... b) .....

c) .....

15. Un capitaine d'équipe demande à l'arbitre pour déposer une réserve technique. Outre ce capitaine, quelles sont les personnes qui doivent être présentes au moment où celui-ci dépose sa réserve verbalement ?

.....

16. Qui peut déclarer un terrain impraticable et à quel moment ?

.....

17. Dans quels cas le ballon est-il considéré comme étant hors-jeu ?

.....

18. Quels sont les 7 cas de la loi 12 passibles d'un avertissement ?

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

19. Quelle est la position des joueurs lors de l'exécution d'un penalty ?

a - le gardien de l'équipe défendant : .....

b - le botteur : .....

c - les autres joueurs : .....

20. Comment un remplacement est-il effectué ?

.....  
.....  
.....



10. En match éliminatoire, pour départager deux équipes, on doit effectuer une série de tirs au but :

a) qui choisit le but vers lequel sera effectuée la série ?

.....

b) quelle est l'équipe qui tirera la première ?

.....

c) on effectue la série de tirs au but avec :

c1) 3 joueurs

c2) 5 joueurs

c3) les 7 joueurs qui ont terminé la rencontre  
remplaçants

c4) tous les joueurs, y compris les

11. Quelle sera votre décision dans les cas suivants ? Pour chaque cas mettre une croix dans la case correspondante.

CFD = coup franc direct ; CFI = coup franc indirect ; B à T = balle à terre	CFD	CFI	B à T	Laisser jouer
a - joueur sanctionné hors-jeu				
b - ballon dans les mains du gardien ; celui-ci le met au sol, puis le reprend des mains dans sa surface de réparation				
c - sur corner, un attaquant s'appuie sur les épaules du gardien pour jouer le ballon de la tête				
d - joueur exclu pour avoir donné coup de poing à un partenaire				
e - attaquant tire au but ; le ballon est touché dans sa trajectoire par l'arbitre				
f - un spectateur se trouvant le long de la ligne de touche tend la jambe dans le terrain et dégage le ballon				
g - le gardien parvient à se saisir du ballon sur une rentrée de touche effectuée par l'adversaire				
h - joueur refoulé pour mettre son équipement en ordre, revenant sur le terrain sans autorisation de l'arbitre				
i - cracher sur un adversaire qui, dans l'action, a dépassé les lignes du terrain				
j - sauter devant l'adversaire effectuant une rentrée de touche				
k - ballon éclatant avant de pénétrer dans le but				
l - un joueur botte le ballon qui touche le bras d'un autre joueur				

12. Lors d'un coup franc, dans sa zone défensive des 13 mètres, Franck L., bénéficiant de cette faute, botte le ballon, mais celui-ci ne franchit pas la ligne des 13 mètres. Nicolas A., joueur adverse, intercepte cette balle et va marquer. Quelle est l'attitude de l'arbitre ?

a) accorde le but à Nicolas A.

b) arrête le jeu et donne un carton jaune

c) fait rejouer le coup franc

d) donne un carton jaune à Franck L.

e) donne à rejouer un corner

f) donne à rejouer un coup de pied de but

13. Quelles sont les remises en jeu où un but peut être marqué directement ?

- 
- 
- 
- 
- 

14. Deux joueurs des équipes A et B se battent. Décisions ?

---

---

---

---

---

---

---

---

15. Citez les 7 fautes passibles d'exclusion, par carton rouge, pour un joueur :

- 
- 
- 
- 
- 
- 
-

## QCM Correction

### Réponses Questionnaire Départemental

1) a	2) b	3) b	4) a, c, e	5) c	6) a, b, d, f	7) c	8) c	9) b
10) a	11) c	12) d	13) b	14) b	15) a	16) c	17) a	18) a

19. Oui, s'il est persuadé d'avoir commis une erreur mais à la condition que le jeu n'ait pas été repris.

20. 4 parmi les suivants :

- |  |   |
|--|---|
| a) comportement antisportif                            | b) enfreindre avec persistance les lois du jeu          |
| c) manifester sa désapprobation en paroles ou en actes | d) ne pas respecter la distance sur une remise en jeu   |
| e) retarder la reprise du jeu                          | f) pénétrer ou revenir sur le terrain sans autorisation |
| g) quitter le terrain sans autorisation                |   |

### Réponses Questionnaire Académique

1) a,c,e,f,j	2) b	3) c	4) c	5) a	6) d - f	7) d	8) a,b,d,f	10) c
--------------	------	------	------	------	----------	------	------------	-------

- |                  |        |        |        |                          |          |
|------------------|--------|--------|--------|--------------------------|----------|
| 9.a) CFI         | b) CFI | c) CFD | d) CFD | e) laisser jouer         | f) B à T |
| g) laisser jouer | h) CFI | i) CFD | j) CFI | k) B à Tl) laisser jouer |          |

11) coup d'envoi – coup de pied de but dans le but adverse – coup de pied de réparation – coup de pied de pénalité - coup franc direct dans le but adverse – coup de pied de coin dans le but adverse

12) donner un coup de pied à un adversaire – faire un croche-pied à un adversaire – frapper un adversaire

13) s'il est plus près de la ligne de but adverse, qu'à la fois le ballon et l'avant dernier défenseur.

- 14) a) tirage au sort                      b) les joueurs qui ont terminé la partie  
c) l'équipe qui a gagné le tirage au sort choisira si elle tire en premier ou pas

15) l'arbitre – le capitaine adverse – l'arbitre assistant le plus proche ou celui de l'équipe adverse si bénévole.

16) à tout moment, seul l'arbitre peut déclarer un terrain impraticable, sauf arrêté municipal.

17) lorsque l'arbitre a arrêté le jeu  
lorsque le ballon a entièrement franchi la ligne de but ou la ligne de touche, que ce soit à terre ou en l'air.

18) comportement antisportif / manifester sa désapprobation en paroles ou en actes / enfreindre avec persistance les lois du jeu / pénétrer ou revenir sur le terrain sans autorisation / retarder la reprise du jeu / quitter le terrain sans autorisation / ne pas respecter la distance lors des remises en jeu

19 a) sur la ligne de but, entre les montants et un pied sur la ligne ou qui la surplombe jusqu'au botté du ballon

b) clairement identifié, se présente dans la surface de réparation

c) sur le terrain, en dehors de la surface de réparation, à au moins 6 mètres du point de penalty, derrière le ballon

20) lors d'un arrêt de jeu, l'arbitre doit être informé,

à la ligne médiane, après accord de l'arbitre,

le remplacé sort du terrain au point le plus proche et le remplaçant peut alors pénétrer,

à partir du moment où il pénètre sur le terrain, le remplacement est effectué, le remplacé devient remplaçant.

### Réponses Questionnaire National

1) a,c,e,f,j	2) b	3) c	4) b	5) 1 mn 30	6) a	7) c
8) sanction administrative notifiée par l'arbitre à un joueur ayant commis sa première faute passible d'un avertissement ; il ne peut être signifié qu'une seule fois au même joueur et celui-ci sera exclu temporairement.						
9.a) non – b) oui – c) oui – d) oui			10.a) tirage au sort – b) celle qui gagne le tirage au sort choisit de tirer en premier c) c3 ou en deuxième			

11.a) CFI      b) CFI      c) CFD      d) CFD      e) laisser jouer      f) B à T

g) laisser jouer      h) CFI      i) CFD      j) CFI      k) B à TI) laisser jouer

12) a

13) coup d'envoi – coup de pied de but dans le but adverse – coup de pied de réparation – coup de pied de pénalité

Coup franc direct dans le but adverse – coup de pied de coin dans le but adverse.

14) Arrête du jeu

Exclusion des deux joueurs pour acte de brutalité

Reprise du jeu par Balle à terre

15) - se rendre coupable d'une faute grossière, - cracher sur un adversaire ou toute autre personne, - se rendre coupable d'un acte de brutalité,  
- annihiler une occasion de but d'un adversaire en touchant délibérément le ballon de la main,  
- anéantir une occasion de but d'un joueur se dirigeant vers le but adverse en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un penalty,  
- tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux ou grossiers,  
- recevoir un second avertissement au cours du même match.

## 7. LE JEUNE JUGE/ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION EN LIEN AVEC LA FFF

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune juge/arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

### Passerelles entre l'UNSS et la Fédération Française de Football :

La convention entre l'UNSS et la FFF précise que le jeune officiel UNSS de certification de niveau académique ou national permet une équivalence, dès lors qu'il est licencié à la FFF.

Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du district de football (CDA).

La certification de niveau national UNSS permet le titre d'arbitre officiel de ligue. Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact avec la ligue de football de votre grande région (CRA).

	<b>CERTIFICATION UNSS</b>	<b>CORRESPONDANCE FFF</b>
<b>FOOTBALL A 8 EQUIPE ETABLISSEMENT COLLEGE MF / MG MINIMES FILLES EXCELLENCE</b>	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	
<b>FOOTBALL A 7 EQUIPE ETABLISSEMENT CADETS LYCEE Garçons</b>	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	Jeune Arbitre de ligue (JAL)*
<b>FOOTBALL A 7 EQUIPE ETABLISSEMENT LYCEE Filles</b>	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	
<b>FOOTBALL A 11 EXCELLENCE Garçons</b>	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	Jeune Arbitre de ligue (JAL)*
<b>FOOTBALL A 11 EXCELLENCE Filles</b>	Niveau Académique	Jeune arbitre de district (JAD)*
	Niveau national	

- JAD : jeune arbitre de district
- JAL : jeune arbitre de ligue

## 8. LE JEUNE ARBITRE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

L'UNSS et la FFF proposent à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur leurs serveurs Intranet.



### Questions / réponses

<https://www.fff.fr/articles/arbitrer/textes/arbitrage-lois-du-jeu/details-articles/2407-270168-les-questions-reponses-2016>



### Questions / réponses

Pour accéder au serveur, il devra **demander à son professeur d'EPS** ses codes d'accès :

- Son identifiant (c'est son numéro de jeune officiel qui sera inscrit sur sa licence UNSS)
- Son mot de passe.

Pour ce faire, le professeur d'EPS devra se connecter sur le serveur Intranet avec les codes d'accès de son Association Sportive d'établissement, et déclarer le jeune officiel. En retour, le mot de passe s'affichera à l'écran. Ces codes d'accès sont valables pendant dix ans.

Sur le serveur, le jeune officiel pourra enregistrer régulièrement deux types d'informations le concernant.

- Toutes les actions qu'il aura réalisées en tant qu'arbitre ou juge de rencontres UNSS.
- Toutes les actions de formation (stages par exemple) qu'il aura suivies.

Celles-ci seront analysées immédiatement et automatiquement et pourront être consultées sous différentes formes. Un tableau statistique simple rendra compte de l'histoire de toutes les actions réalisées.

L'adresse du site pour accéder au serveur Intranet est : [www.unss.org](http://www.unss.org)

## LE JEUNE ARBITRE VALORISE SON PARCOURS

La remise d'un diplôme attestant de l'investissement et du niveau de formation du Jeune Arbitre UNSS sera effectuée par le service UNSS responsable de l'organisation (Service Départemental ou Régional UNSS selon les événements).

La valorisation d'un Jeune Arbitre peut également être faite par l'établissement scolaire (hors d'un championnat ou d'une organisation) avec l'accompagnement et sous la délégation du service UNSS concerné.

### L'engagement du Jeune Arbitre

Hors du strict cadre de l'UNSS, l'investissement citoyen et le cursus de formation du Jeune Arbitre constituent une véritable démonstration du don de soi et des valeurs civiques.

### L'expérience du Jeune Arbitre

De par son rôle opérationnel dans les différentes manifestations auxquelles il a pu intervenir, le Jeune Arbitre a pu mettre en pratique ses savoirs et connaissances, développant ainsi une expérience de terrain réelle.

### Les compétences du Jeune Arbitre

Les différents niveaux d'implications, de formations et de certifications du Jeune Arbitre sont une reconnaissance des compétences exprimées par celui-ci lors de ses interventions multimodales.

Le parcours du Jeune Arbitre peut ainsi faciliter l'ouverture vers une vocation au sein de l'arbitrage via des passerelles de formation et de reconnaissance mises en place par l'UNSS avec certaines fédérations.

Une valorisation de son parcours pourrait résider dans le fait de faire figurer cet engagement, les qualités humaines et civiques dont il a fait preuve dans son *curriculum vitae* en vue d'une candidature professionnelle (saisonnier type BAFA, ou emploi à plus longue durée) ou dans le cadre de Parcours Sup.



Le Jeune Arbitre de par son investissement dans sa formation théorique et pratique, est non seulement reconnu au sein de l'UNSS par une certification, mais peut également l'être comme bénévole au sein de la société civile.



## LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

*Qu'est-ce que c'est ? (Fiche officielle)*

### #Compte Engagement Citoyen (CEC)

Institué par la loi travail d'août 2016, le Compte d'Engagement Citoyen est partie intégrante du CPA (Compte Personnel d'Activité)

Chaque personne peut ouvrir un CPE à partir de 16 ans

Le CEC vise à recenser l'ensemble des activités citoyennes de chaque titulaire. Sous réserve d'avoir effectué 200 heures de bénévolat dans l'année, dont au moins 100 dans la même association, le titulaire se voit attribuer un forfait en euros pour pouvoir bénéficier de formations

**Il est possible de déclarer ses engagements bénévoles effectués en 2020 avant le 31 décembre 2021**

Les modalités pratiques sont explicitées sur [www.associations.gouv.fr/cec](http://www.associations.gouv.fr/cec)

### Le compte engagement citoyen (CEC) :

#### Quelles activités citoyennes peuvent être recensées ?

- Le bénévolat dans une association
- Le service civique
- La réserve militaire opérationnelle
- La réserve civile de la police nationale
- La réserve civique et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile
- La réserve sanitaire
- L'activité de maître d'apprentissage
- Le volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers.